

Faits saillants de la séance extraordinaire du 21 mai

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu une séance extraordinaire le mardi 21 mai à 17 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon, situé au 6, rue Bella-Vista.

Vous n'étiez pas présent ? La séance peut être écoutée en différé sur la [chaîne YouTube de la Ville](#). Afin de faciliter le visionnement et favoriser l'accessibilité universelle, les sous-titres peuvent être activés dans la barre d'outils s'affichant au bas de la vidéo.

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

Dans le cadre de l'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand, la conseillère municipale Laurie-Line Lallemand-Raymond ainsi que le directeur du Service du génie Marc-André Bergeron se rendront en Suède afin de participer à la mission économique organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu, dans l'objectif d'approfondir les connaissances sur le développement économique créé par l'arrivée de l'entreprise. Les deux représentants rencontreront leurs confrères dans la ville d'accueil de Northvolt en Suède, afin de valider l'impact de l'entreprise sur les infrastructures de la Ville de Skellefteå. Aussi, une visite de l'usine est prévue. Un compte-rendu de la visite sera rendu disponible quelques semaines après celle-ci.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Acquisitions, contrats et mandats

L'achat de quatre radars pédagogiques a été autorisé, pour un montant de 18 855,90 \$, taxes incluses. Ceux-ci seront implantés sur le chemin du Richelieu (route 223), de part et d'autre de la montée Robert. Comme cette route est sous juridiction provinciale, une demande de permis d'occupation du domaine public sera transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'autoriser l'installation de ces équipements en bordure de cette voie.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Des ententes d'évaluation et de réalisation seront signées avec Hydro-Québec, dans le cadre du projet de reconstruction du rang des Vingt, entre la rue Taillon Ouest et le 8, rue de l'Îlot-du-Coteau.

[En savoir plus sur ce projet...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Un mandat sera octroyé au Carrefour du capital humain – Union des municipalités du Québec afin d'aider la Ville dans le processus de recrutement pour le poste de directeur(trice) général(e).

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le procès-verbal de cette assemblée publique sera disponible en ligne quelques jours après son adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 juin prochain.